



# LES AMIS DES ARTS DE LA SOMME

**Siège Social - Musée de Picardie**  
Salle d'Exposition  
15- 17, Rue de la Dodane  
80000 AMIENS

Amiens, le 17 janvier 2017

## Notre prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Chers Ami(e)s Sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra

**le SAMEDI 4 mars 2017 à 14 h 30**

à la **Maison des Sports** – 55, Rue Chabannes à Amiens.

(monter l'avenue Foy, tourner rue Montardier, au bout de la rue en face, rentrer dans le bâtiment à côté de la Briquetterie)

Le règlement de la cotisation 2017, s'effectuera à l'entrée ; le montant reste inchangé (**soit 20 €uros**)

Afin de faciliter les encaissements, vous voudrez bien préparer votre règlement à l'avance, par **chèque**, rédigé à l'ordre de "**La Société des Amis des Arts de la Somme**".

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Présentation du rapport moral par le Président.
2. Présentation du Rapport d'Activité par le Président.
3. Présentation du Rapport Financier par le Trésorier.
4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Sont **Sortants en 2016** :

- Gérard LEROY	→	qui se représente
- Pascale BERNARD	→	qui se représente
- Pascal HENOCH	→	qui ne se représente pas
- Elizabeth BAIL DHE	→	qui se représente
- Béatrice LEVIEZ	→	qui se représente
- Guy de la MOTTE SAINT PIERRE	→	qui se présente

- **Martine HENOCH est démissionnaire**

## Il nous faut donc élire 7 administrateurs

**Les Sociétaires désireux d'apporter leur concours au Conseil d'Administration sont invités à faire acte de candidature auprès du Président au : 06 89 44 08 00 avant le 20 février 2017.**

Être membre du Conseil d'Administration implique quelques devoirs :

- 1- Travailler dans l'intérêt de l'Association et non dans son intérêt propre
- 2- Essayer au maximum d'être disponible lors des manifestations organisées par l'association : installation des expositions, tenue des permanences, démontage, etc...

Nous évoquerons la prochaine exposition à **BERTANGLES**, du 25 mai au 5 juin 2017, dont les invités d'honneur seront **Hamid Ouarraoui, Artiste Plasticien et Jean Pierre DEGUILLEMENOT, Créateur Verrier Plasticien.**

Puis nous passerons aux questions diverses.

Persuadé qu'au delà de votre participation aux expositions, vous vous sentez aussi concerné par la vie de la Société des Amis des Arts, nous comptons vivement sur votre présence et, par avance, nous vous en remercions.

Nous vous prions de croire chers Amis(e) Sociétaires en nos sentiments dévoués les meilleurs.

Le Conseil d'Administration.

**P.J. :- Le mot du président - La fiche POUVOIR**

Société des Amis des Arts de la Somme  
Association fondée en 1835, Reconnue d'utilité publique par décret en 1933

-0-0-0-

Toute correspondance exclusivement au 15, 17, Rue de la Dodane - 80000 AMIENS



# LES AMIS DES ARTS DE LA SOMME

Siège Social - Musée de Picardie  
Salle d'Exposition  
15- 17, Rue de la Dodane  
80000 AMIENS

Amiens, le 17 janvier 2017

## **Notre prochaine ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.**

***Le mot du Président,***

***Mes amies, mes amis,***

***La vie associative est un monde où se mêlent don de soi, générosité et esprit d'équipe, tous nos adhérents ont une passion commune, faire connaître et développer l'art à travers des expositions.***

***Mais ces expositions ne se réalisent pas par un coup de baguette magique, elles nécessitent de "la main d'œuvre", aussi il me semble important de rappeler quelques principes concernant la valeur fondamentale qui nous anime.***

***S'engager dans une association c'est bien sur partager ses valeurs, mais aussi faire tout pour la réussite de cette dernière. Et quand on sait que notre association a été fondée en 1835 pour développer et faire connaître l'art ,réservé à cette époque à une élite ,et qu'elle est par conséquent la source de toutes les expositions qui se déroulent aujourd'hui et même du musée de Picardie , vous aurez conscience qu'en exposant aux amis des arts de la Somme vous poursuivez l'œuvre des fondateurs de l'association de faire connaître l'art au plus grand nombre .***

***Le bénévolat implique que chacun puisse faire du mieux qu'il peut avec ses moyens, ses capacités et ses contraintes. Tout le monde doit se sentir responsable afin de pallier à l'absence de l'un d'entre nous et ne pas se reposer éventuellement sur ... "les autres....".***

***La réussite de l'association est l'affaire de tous, aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre vous serez toujours accueilli avec le sourire.***

***Amicalement***

*Le Président.  
Gérard Leroy*

**PS** : Pour des raisons d'organisation, merci de confirmer votre présence par retour de Mail à : [lesamisdesartsdelasomme@laposte.net](mailto:lesamisdesartsdelasomme@laposte.net) ou à l'aide du coupon ci-joint par courrier. Si vous ne pouvez y assister, veuillez nous retourner **IMPERATIVEMENT** le pouvoir.

Société des Amis des Arts de la Somme  
Association fondée en 1835, Reconnue d'utilité publique par décret en 1933

-o-o-o-

Toute correspondance exclusivement au 15/17, Rue de la Dodane - 80000 AMIENS



Siège – Musée de Picardie  
Salle d'Exposition  
15, 17, Rue de la Dodane  
80000 AMIENS

## LES AMIS DES ARTS DE LA SOMME

### ASSEMBLEE GENERALE du 4 mars 2017.

Merci de nous confirmer votre présence à l'aide du coupon ci-dessous ou par mail à l'adresse suivante : *lesamisdesartsdelasomme@laposte.net*

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée Générale, veuillez **remplir et signer le POUVOIR** ci-après et le retourner **PAR MAIL OU PAR COURRIER** à la Société des Amis des Arts de la Somme, 15/17, rue de la Dodane - 80000 AMIENS, **avant le 20 février 2017** ou de le remettre à la personne de votre choix.

Le Président  
Gérard LEROY

✂



Siège – Musée de Picardie  
Salle d'Exposition  
15, 17, Rue de la Dodane  
80000 AMIENS

## LES AMIS DES ARTS DE LA SOMME

Je soussigné(e) .....

Participera

à l'Assemblée Générale du 4 mars 2017 à 14 h 30 à la Maison des Sports

✂



Siège – Musée de Picardie  
Salle d'Exposition  
15, 17, Rue de la Dodane  
80000 AMIENS

## LES AMIS DES ARTS DE LA SOMME

### POUVOIR

Je soussigné(e) .....

Ne Participera pas

à l'Assemblée Générale du 4 mars 2017 à 14 h 30 à la Maison des Sports

Je donne pouvoir à .....

afin de me représenter et voter en mon nom et place dans toutes les circonstances où cela serait nécessaire.

Date :

Signature :

**NOTA** : Il ne sera accepté que **DEUX POUVOIRS** par personne.